



Port de Dieppe, le 14 mars 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### *Travaux du Pont Colbert : Point sur le chantier*

---

**Un mois après son transfert vers le Cours de Dakar, Ports de Normandie fait le point sur le chantier de restauration du Pont Colbert.**

#### **Les travaux sur le pont**

Les quatre dernières semaines ont été consacrées au « déshabillage » du pont avant de pouvoir procéder au décapage. Les équipes d'Eiffage ont ainsi retiré les trottoirs qui bordent de chaque côté le pont, le pivot (14,5 tonnes) qui n'avait pu être enlevé avant le transfert du pont ainsi que le chevêtre sur lequel repose le tablier. Actuellement, ce sont les garde-corps ainsi que les caillebotis qui sont en train d'être retirés. Tout cela devrait durer jusqu'à fin mars.



Dépose du pivot du Pont Colbert © F.Thomas-Ports de Normandie



Retrait du chevêtre du Pont Colbert © F.Thomas-Ports de Normandie



Le pont Colbert sans ses deux trottoirs ©F. Thomas – Ports de Normandie

Une fois ces opérations terminées, les équipes pourront passer à l'installation de l'échafaudage qui entourera intégralement le pont de manière à permettre d'accéder au moindre recoin pour le décapier. Il restera alors à installer le cocon qui enveloppera le pont afin d'empêcher toute émanation de plomb et d'amiante. Pour ce faire, le cocon sera composé de 2 couches dont une thermo-bâche dont l'étanchéité sera vérifiée par l'intermédiaire d'un test de fumée. Enfin, une unité de décontamination sera installée afin de permettre aux équipes habilitées d'entrer et sortir du chantier sans risque. Le décapage du pont, qui se fera en 3 tranches successives, pourra alors débuter.



## Les travaux sur la zone de rotation du pont

Afin de pouvoir intervenir sur la zone de rotation, les équipes de Ports de Normandie ont commencé par procéder au retrait du fumier qui isole les canalisations du pont. Parallèlement, Eiffage est en train de déposer les organes de manœuvre : presses de levage et de calage, vérins, chaîne et couronne. Les réseaux d'alimentation en eau et en électricité ont également été consignés.



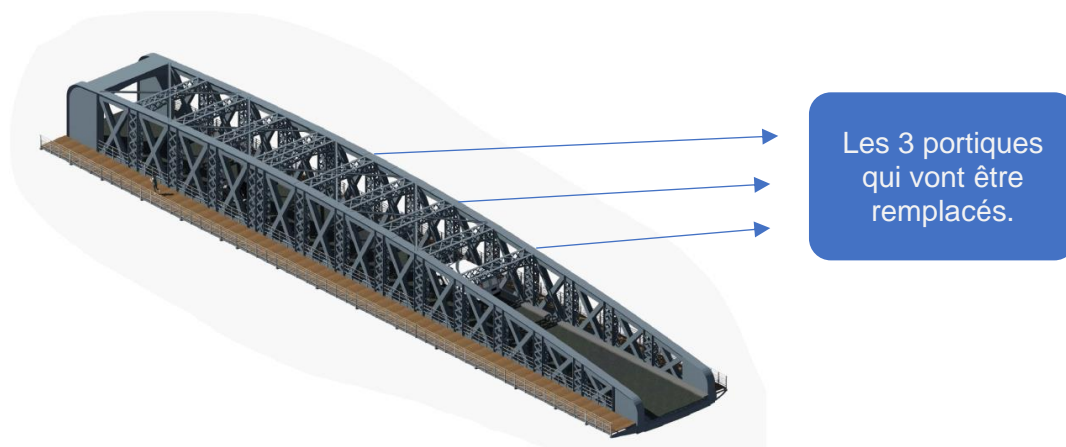
Dépose de la presse de rotation – 12 tonnes © F.Thomas-Ports de Normandie



Dépose du mécanisme du Pont Colbert © F.Thomas-Ports de Normandie

Ces opérations terminées, les travaux de maçonneries devraient pouvoir débuter le 18 mars prochain : dépôt du pavage, sablage, remplacement des éléments endommagés... Pour mémoire, l'ensemble des travaux de rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du pont devrait durer 8 mois.

Toutes ces opérations, sur le pont comme sur la zone de rotation, se font sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui s'assure à chaque étape que les travaux sont effectués conformément aux exigences d'un chantier de Monument Historique. Ainsi, une inspection du pont a été réalisée après son transfert afin de faire le point sur son état. Elle a, par exemple, servi à identifier que 3 des 9 portiques du pont (cf. plan ci-dessous) doivent être remplacés. Commande a donc été passée de ces 3 portiques en acier et assemblés par rivetage, sans attendre leur décapage.



### **La passerelle Colbert**

Cet ouvrage, créé sur mesure pour répondre aux attentes exprimées lors des réunions publiques et d'un coût pour Ports de Normandie de 1,4 M€, a dû faire l'objet de réglages afin de réduire au maximum la durée de sa rotation. Elle se fait désormais en 20 mn (10 mn aller / 10 mn retour + le temps de passage du ou des navires).

Par ailleurs, afin d'en réduire le nombre de manœuvres, il a été demandé à la Capitainerie de limiter le nombre de passages de navires durant chaque marée.

Enfin, les abonnés à l'appli Citykomi recevront prochainement une notification quotidienne qui leur indiquera les 2 créneaux de marée pendant lesquels, si des navires se présentent, la passerelle est susceptible d'être ouverte à la navigation et donc fermée aux piétons. Ils pourront ainsi anticiper leur circuit.

Pour savoir si la passerelle Colbert est ouverte ou fermée, RDV sur Citykomi®. C'est une appli gratuite et anonyme, téléchargeable sur smartphones et tablettes. Elle indique, en temps réel, via des notifications, si la passerelle est ouverte ou fermée. Pour la télécharger :



## **Le soutien à l'activité commerciale**

Pendant les 15 mois d'interruption de la circulation routière, le plan de circulation sur l'Île du Pollet a été revu afin de créer des places de parking à proximité des commerces. Par ailleurs, les élus de Ports de Normandie, lors du Comité syndical du 23 février dernier, ont voté une réduction tarifaire de 50 % par rapport au tarif habituel appliqué aux commerçants occupant une terrasse sur le domaine portuaire. Enfin, un expert-comptable devrait être désigné prochainement afin de nous accompagner dans la mise en œuvre de la commission d'indemnisation dont le règlement devrait être voté lors du Comité syndical du 8 avril prochain.

## **POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT**

### **LE PROJET EN BREF**

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

### **LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER**

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 8 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 8 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : mi 2025

### **LES PARTENAIRES ET LE BUDGET**

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

### **LES ACTEURS DU CHANTIER**

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

### **+ D'INFOS**

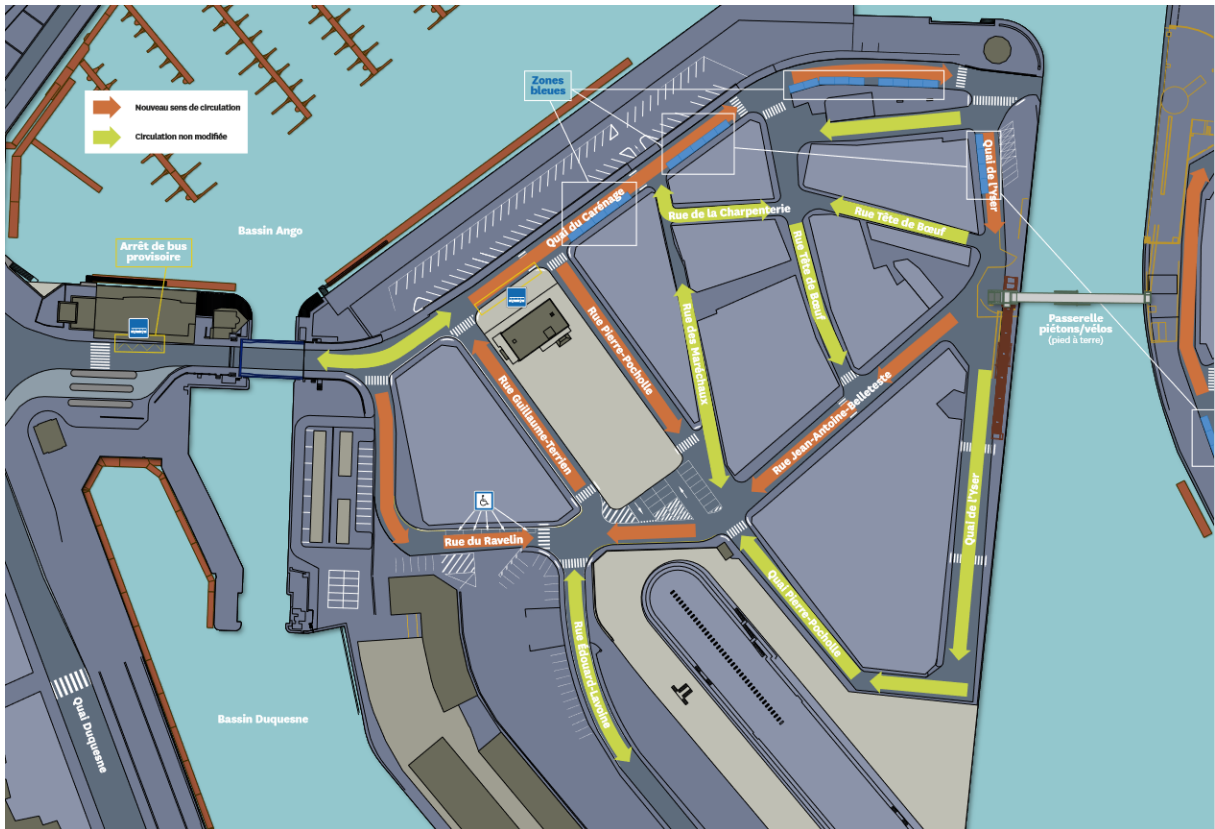
Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur [pontcolbert.portsdenormandie.fr](http://pontcolbert.portsdenormandie.fr) ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par la Ville de Dieppe).



## LES CIRCUITS DE DEVIATION ROUTIERE ET BUS



## LES NOUVEAUX SENS DE CIRCULATION SUR L'ÎLE DU POLLET



---

## **À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE**

*Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.*

*Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur [portsdenormandie.fr](http://portsdenormandie.fr)*

**Contacts presse :** Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – [marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr](mailto:marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr) ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)